

Programme de subventions "COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ"



UN CHOIX ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE...

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur a décidé d'offrir le programme de subventions de couches lavables pour bébé de 0 à 6 mois. Cette mesure a pour but d'encourager les parents de notre territoire qui décident d'adopter ce type de couches pour le bien-être de leur enfant et pour l'environnement.

L'utilisation de couches lavables représente une économie moyenne d'environ 1 000 par enfant et permet une réduction significative des déchets envoyés au site d'enfouissement. Un bébé utilise plus de 7 000 couches jetables, soit près d'une tonne de déchets. Au Canada, plus de deux millions d'arbres sont coupés, chaque année, pour fabriquer des couches jetables.

Pour être admissible, les critères suivants doivent être remplis :

1. Être enceinte ou avoir un bébé de moins de 6 mois.
2. Résider sur le territoire de Saint-Jacques-le-Mineur.
3. Utiliser les couches lavables pendant la période complète durant laquelle l'enfant sera aux couches.
4. S'inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours.

Faire parvenir les pièces justificatives (voir la liste) à la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur, au 91 rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0.

Pièces justificatives : La subvention sera versée uniquement après la réception de tous les documents

1. Formulaire d'inscription dûment rempli et signé par le(s) parent(s).
2. Preuve de résidence actuellement votre adresse complète (compte de taxes, facture d'Hydro-Québec ou autres).
3. Facture originale, datée de l'année en cours (ou d'au plus 6 mois précédant l'année de programme) pour un ensemble minimum de 20 couches lavables neuves ou de tissu et des accessoires achetés dans le but de constituer un ensemble aux couches lavables.
4. Preuve de naissance de votre enfant (certificat de naissance ou acte de naissance). Cette preuve peut être achetée dans un second ordre.

*Maximum 100\$ pour un achat fait au Québec et maximum 50\$ pour un achat fait à l'étranger du Québec. L'adresse de la boutique doit figurer sur la facture.

FORMULAIRE:

Nom de (des) parent(s) demandeur(s) _____

Date _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Signature(s) de (des) parent(s) demandeur(s) _____

